

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 31/03/2016

Publication : 31/03/2016



Pour l'"autorité Compétente"  
par délégation

Commune de Serra di Ferro  
Cumuna di Sarra di



## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 26 mars 2016

Présidence : Monsieur Antoine GIORGI

Nombre de membres			Date de la convocation
Afférents au Conseil Municipal	En exercice	Qui ont pris part à la délibération	15 mars 2016
11	11	9	

N° 16/14

**Objet : Service général**  
**Approbation du Budget Primitif 2016**

L'an deux mil seize, le 26 mars, à 17h00, le Conseil Municipal de la Commune de Serra di Ferro s'est réuni en session ordinaire dans la salle du Conseil Municipal, sur la convocation qui lui a été adressée par Madame Marie-Pierre BARTOLI

**Présents** : Monsieur Jean ALFONSI, Monsieur Dominique BARTOLI, Madame Martine CHIARELLI, Monsieur Antoine GIORGI, Monsieur Jérôme LEONETTI, Ilana PERETTI, Monsieur Jean-Baptiste SANTONI, Monsieur Martin VALENTINI

**Absent ou excusé** : Monsieur Olivier BURESI, Madame Coralie MANCINI

**Pouvoirs** : Madame Marie-Pierre BARTOLI a donné pouvoir à Monsieur Antoine GIORGI

**Secrétaire** : Monsieur Jean ALFONSI

Le maire expose,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu l'ordonnance du 26 aout 2005,

Vu l'instruction budgétaire et comptable M 14,

Vu le projet du budget primitif du service général de la commune pour l'exercice 2016,

Vu le compte administratif et le compte de gestion de l'exercice 2015 adoptés dans la présente séance du conseil municipal,

Vu la délibération du présent conseil décidant de l'affectation du résultat 2015,

Monsieur le maire propose le budget Primitif 2016, celui-ci a pour objet d'inscrire les prévisions 2016, en section d'exploitation dépenses et recettes et les prévisions 2016 en section d'investissement dépenses et recettes, y compris les restes à reporter en dépenses et recettes.

Le Conseil Municipal, ouï l'exposé de son président, et après en avoir délibéré à l'unanimité de ses membres présents ou représentés,

**ADOPTÉ** le budget primitif du budget 2016 du service général ;



Le Maire  
A. GIORGI

**ARRÊTÉ** que le budget primitif 2016 est adopté avec reprise des résultats de l'année 2015 au vu du compte administratif et du compte de gestion 2015 et de la délibération d'affectation du résultat adoptée lors de la même séance ;

02A-212002760-20160326-DELIB1614-DE

**ADOPTÉ** les propositions nouvelles des deux sections ainsi qu'il suit :

Section de fonctionnement		Chapitre	Dépenses	Chapitre	Recettes
Réception par le préfet : 31/03/2016 Publication : 31/03/2016		011	413 479,54	013	10 466,17
Pour l'autorité Compétente par délégation		012	325 800,00	70	85 000,00
		014	123 147,00	73	749 668,00
		65	65 704,65	74	381 500,00
		66	41 514,06	75	54 119,00
		67	6 000,00	77	
		023	677 242,75		
		042	32 546,00	042	13 016,00
Sous totaux			<b>1 685 434,00</b>		<b>1 293 769,17</b>
D002				R002	<b>391 664,83</b>
<b>Total</b>		Dépenses de fonctionnement cumulées	<b>1 685 434,00</b>	Recettes de fonctionnement cumulées	<b>1 685 434,00</b>
<b>Section d'investissement</b>					
		20	163 240,00	13	1 023 170,67
		21	20 000,11	10	183 255,11
		23	1 172 658,00	021	677 242,75
		Total opérations équipement	1 021 862,00	040	32 546,00
		16	76 596,89		
		40	13 016,00		
Sous totaux					
D001				R001	551 158,47
<b>Total</b>		Dépenses d'investissement cumulées	<b>2 467 373,00</b>	Recettes d'investissement cumulées	<b>2 467 373,00</b>

Fait et délibéré en Mairie pour les jour, mois et an que dessus,

Pour copie conforme.



Le Maire  
A. GIORGI

Délibération 16/14



NOM	PRENOM	EMARGEMENT
GIORGI	Antoine	
BARTOLI	Marie-Pierre	
ALFONSI	Jean	
LEONETTI	Jérôme	
BARTOLI	Dominique	
BURESI	Olivier	ABSENT
CHIARELLI	Martine	
MANCINI	Coralie	ABSENTE
PERETTI	Ilana	
SANTONI	Jean-Baptiste	
VALENTINI	Noel Don Martin	